

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION

JEUDI 15 JUIN 2023 * 31ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



Procès du 28 Septembre

P.3

Human rights watch pousse pour la tenue du procès à Conakry

Mamadou Barry

**«La Guinée a des difficultés à
regarder son passé douloureux»**

P.2

Autopsie d'un naufrage national
et d'un désenchantement
démocratique !

**«Ce pays est une farce, une
sinistre farce !»** Khalifa Gassama Diaby

P.4

Rayanatou Kanté accouche
et poursuit son BEPC à Télémélé
Une détermination exemplaire

P.5

FNDC : A peine acquittés

P.7



**Foniké Mengué et cie
vers un nouveau procès**

Mamadou Barry

«La Guinée a des difficultés à regarder son passé douloureux»

Grand témoin de l'histoire de la Guinée, Mamadou Barry dit « Petit Barry » a été à la fois un collaborateur de l'ancien président Sékou Touré et une victime des camps de la première République guinéenne. Il a, comme tant d'autres Guinéens, été arrêté en 1971, à l'occasion de la vague de répression qui a emporté le pays dans le sillage de l'opération Mar Verde. Il vient de publier un premier livre de mémoires dans lequel il raconte son séjour au camp de Kindia, à 130 kilomètres de la capitale. Une histoire, qui selon lui, continue à peser sur le temps présent.



RFI : Mamadou Barry, avant d'être arrêté fin juin 1971, vous êtes l'un des hauts cadres de l'information du pouvoir guinéen. Que savez-vous de la façon dont les fameuses listes des personnes qui vont être

arrêtées tout au long de cette année 1971, ont été constituées ?

Mamadou Barry dit Petit Barry : Ce sont des règlements de comptes. On a voulu s'en prendre à des anciens adversaires politiques qu'on ne pouvait pas éliminer jusque-là et à des gens considérés comme n'acceptant pas le régime du Parti Démocratique de Guinée.

Donc, tous ceux-ci ont été mis sur une liste, ont été arrêtés et impliqués comme étant des soutiens de l'agression portugaise. Je le sais personnellement moi, parce que j'ai été accusé. Un beau jour, on entend à la radio : « Mamadou Barry dit Petit Barry, élément douloureux », parce que j'ai été cité par des mercenaires. On appelait mercenaires ceux qui étaient venus avec les Portugais. Certains, avant d'être pendus, on leur a fait faire une déposition dans laquelle ils disaient que leurs complices intérieurs étaient les suivants...

Parmi ces complices intérieurs, il y avait mon nom : Mamadou Barry dit Petit Barry devait faire partie du nouveau gouvernement qui allait être institué. J'ai su plus

tard comment cela s'est passé. C'est un de mes amis d'enfance, il s'appelait Mamady Keita qui était membre du bureau politique du PDG qui avait fait faire cet enregistrement contre moi.

Comment pouvez-vous être sûr que c'est lui qui a effectivement dit : « Mettez le nom de Petit Barry » ?

Je le sais parce que j'ai des amis qui sont dans la police guinéenne... qui m'ont informé.

Que vous ont dit ces amis ?

Ils m'ont dit que c'est lui effectivement qui a donné une liste à ces gens qui devaient être pendus. On leur a dit : vous faites cette déclaration et puis on va vous gracier. Mais vous nous donnez la liste de vos complices intérieurs. Parmi ces complices intérieurs, voici la liste.

Donc, on leur dit quels sont les noms qu'ils doivent donner ?

On leur donne les noms et ils doivent lire ces noms.

À l'époque, vous êtes un haut-fonctionnaire de l'information, qu'est-ce que vous savez de la façon dont les dépositions des personnes arrêtées sont

préparées, enregistrées puis montées ?

On a su beaucoup de choses au fur et à mesure. Ce n'est pas arrivé d'un seul coup. Quand ils vous arrêtent, ils savent exactement ce qu'ils veulent de vous et vous devez le dire. Ils donnent les idées générales. La déposition est rédigée par la personne, ou bien parfois ils ont des gens qui rédigent la déposition et la font signer. Il y en a qui n'ont pas voulu être torturés, qui ont dit « rédigez vous-mêmes et puis, je signe ce que vous voulez ». Ils ont une machine qu'ils tournent et ils placent les électrodes sur différentes parties du corps, sur les oreilles, sur le nez, et en dernière analyse, l'action suprême, sur le sexe, si tu n'acceptes pas. C'est la gégène.

Vous allez être emprisonné, non pas au si tristement célèbre au camp Boiro, mais dans un autre lieu de détention du régime, le camp Kémé Bourema de Kindia. Quelles sont vos conditions de détention là-bas ?

Les conditions sont les mêmes partout. Les conditions sont très difficiles. Vous êtes enfermé au début, 24 heures sur 24. Vous n'avez pas le droit d'avoir même 5 minutes dehors. À l'époque, on recevait un seul plat de riz par jour et nous comptions 6 cuillères. On ne pouvait pas se laver la plupart du temps. Les gens devaient se laver tous les trois mois. On vous sortait et on vous arrosait avec un peu d'eau.

Est-ce que la société guinéenne vous semble prête à admettre cette face très obscure des années Sékou Touré ?

Très difficile. La Guinée a des difficultés à regarder son passé, un passé douloureux. Ce sont les années les plus difficiles dans l'histoire de la Guinée.

Mais qu'est-ce qui fait, selon vous, que les Guinéens ne sont pas prêts à accepter cette partie de leur histoire ?

Une des raisons principales, c'est qu'il y a eu une manipulation des Guinéens. On leur fait croire que Sékou Touré est le héros. On leur dit : c'est Sékou Touré qui nous a donné l'indépendance.

C'est l'homme qui a dit non...

Voilà. C'est lui qui a dit non au général de Gaulle.

Mais il est ça aussi Sékou Touré...

Il est ça, il est héros, il a fait de belles choses. Il a inspiré les Guinéens à un moment donné. Mais il est tyran. Et il a détruit le pays.

Vous sentez de la part du gouvernement de transition actuel une volonté de cacher cette partie-là de l'histoire ?

C'est clair. Et c'est extrêmement dangereux. On vient de donner son nom à l'aéroport de Conakry. Il y a longtemps qu'ils ont commencé la réhabilitation de Sékou Touré et ça pose problème.

Il faut absolument réhabiliter les personnes qui sont aujourd'hui dans les fosses communes. Le problème, c'est que, puisqu'on ne condamne pas le système, on ne dit pas qu'il est mauvais. On essaie de justifier tout ce qui s'est passé pour la 1ère République, tous les crimes qui ont été commis. Les mêmes choses risquent de se répéter.

Donc, pas de démocratie tant qu'on ne regardera pas l'histoire en face ?

Pas de démocratie, pas d'alternance puisque le système, on ne le condamne pas, on ne dit pas qu'il est mauvais.

NB : L'opération Mar Verde est une opération militaire amphibie des forces armées portugaises alliées à des opposants guinéens, exécutée le 22 novembre 1970 pendant la guerre coloniale portugaise en Guinée-Bissau.

Laurent Correau avec RFI

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège : Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO

Tél. (+224) 666 60 79 99

Amadoutidianediallo@lindependant.org

@lindependant.org

Distribution : SPIC / Maison du

Livre

Impression : SPIC/Imprimerie Le

Scribe

Lisez le journal numérique sur le site

<https://lindependant.org>

Démocratie

A Berlin, Cellou met en lumière les défis de l'Afrique de l'Ouest en matière de démocratie et d'État de droit

Le mardi 13 juin, Cellou Dalein Diallo, leader de l'opposition en Guinée, a eu l'honneur de prononcer l'allocution introductive lors d'une conférence internationale organisée à Berlin. Cet événement était conjointement organisé par la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté (FNF) et le haut commandement germano-néerlandais de l'OTAN, et avait pour thème principal « l'Afrique de l'Ouest comme arène de conflits géopolitiques : déstabilisation, propagande et contre-mesures globales ».



Dans son discours, Cellou Dalein Diallo a abordé la question du déclin de la démocratie, du recul de l'État de droit, de la corruption des élites et de l'instabilité en Afrique de l'Ouest. Il a souligné l'importance de renverser cette tendance préoccupante pour assurer un avenir meilleur à la région.

L'orateur a tout d'abord mis en évidence la détérioration de la démocratie dans la sous-région, en soulignant des problèmes tels que la délinquance électorale, la manipulation des constitutions et la multiplication des coups d'État militaires.

Ces pratiques antidémocratiques sapent les fondements des processus électoraux et affaiblissent la confiance des citoyens dans les institutions politiques.

Cellou Dalein Diallo a ensuite partagé son expérience personnelle et les observations qu'il a pu faire sur le continent africain. Il a notamment évoqué l'absence de l'État de droit, illustrée par la concentration excessive des pouvoirs entre les mains d'un président omnipotent. Ce dernier contrôle non seulement l'administration civile et militaire, mais aussi les pouvoirs législatif et judiciaire, y compris le juge électoral. Cette situation, dit-il, crée un environnement propice à la délinquance électorale, à la corruption, aux détournements de fonds publics et à la violation des droits humains et des libertés fondamentales. Ces abus de pouvoir, lorsqu'ils sont commis par les dirigeants ou en leur faveur, échappent à toute forme de contrôle parlementaire et judiciaire, lesquels sont sous le contrôle de l'exécutif.

Pour le président de l'UFDG, ces violations flagrantes des principes de l'État de droit et de la démocratie privent le président de la République de la légitimité et de la crédibilité nécessaires pour exercer ses fonctions. « Elles poussent éga-

lement les populations à descendre dans les rues pour exiger le départ du chef de l'État et servent souvent de prétexte à l'armée pour s'emparer du pouvoir ». Face à cette réalité inquiétante, Cellou Dalein Diallo a rappelé que la seule manière de corriger ces anomalies, qui sont à l'origine de la misère, de l'insécurité et de l'instabilité, est de garantir une véritable séparation et un équilibre des pouvoirs. Il a également souligné l'importance de choisir des juges compétents, intègres et indépendants pour garantir une justice équitable et impartiale. La conférence internationale a réuni des experts, des décideurs politiques et des représentants de la société civile, offrant ainsi une occasion précieuse de discuter et de proposer des solutions aux défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée. Les échanges et les recommandations issues de cette conférence pourraient contribuer à stimuler les actions visant à promouvoir la démocratie, l'État de droit et la stabilité dans la région.

Guineenews.org

JUSTICE

A la barre du tribunal correctionnel, Jack Woumpack dit « regretter » ce qu'il a fait...

Poursuivi par le Tribunal de première instance de Coyah pour des « propos ethniques et racistes par le biais d'un système informatique », l'artiste Kokoly Bignamou Haba dit « Jack Woumpack », a dit regretter les propos qu'il a tenus contre la communauté peule.

« Oui, je regrette ce que j'ai fait », a déclaré l'artiste aux juges, tout en plaidant coupable.

Selon lui, il a tenu des propos beaucoup plus graves sur les réseaux sociaux mais, selon lui, c'est la toute première fois qu'il est interpellé par les autorités.

« Ce que je ne savais pas hier, je l'ai su aujourd'hui. Ce que j'ai dit, les conséquences, l'impact, je ne savais pas ça, mais je l'ai su aujourd'hui », a-t-il dit.

Profitant du moment lié aux aveux de Haba, la défense a tenté de demander au tribunal de le libérer, une requête à laquelle le procureur s'est catégoriquement opposé.

Le président du tribunal a abondé dans le même sens que le ministère public et renvoyé la suite au 20 Juin 2023 pour les réquisitions et plaidoiries.

Alpha Amadou Diallo



Autopsie d'un naufrage national et d'un désenchantement démocratique !

«Ce pays est une farce, une sinistre farce !»

On en rirait presque si cette farce loufoque et généralisée n'engageait pas l'honneur et le destin de tout un peuple.

Hélas ... » Les gens pourraient apprendre de leurs erreurs s'ils n'étaient pas si occupés à les nier » Carl Gustav Jung

Dialogue bloqué, conduite solitaire et martiale de la transition, restrictions arbitraires, indéfinies et continues des droits et libertés des citoyens, harcèlement et intimidations des acteurs politiques et sociaux considérés comme hostiles au CNRD, arrestations arbitraires, liberté d'expression menacée, liberté de la presse attaquée, accès aux fréquences des médias brouillé, émetteurs radio confisqués, l'accès aux sites d'informations perturbé, menaces de fermeture des médias (par le gouvernement), l'accès à l'Internet bloqué, manifestations interdites, l'armée réquisitionnée, tentatives de manifestations réprimées, le droit à la vie sacrifié, instrumentalisation et théâtralisation outrageuse de la justice, où va la transition guinéenne ?

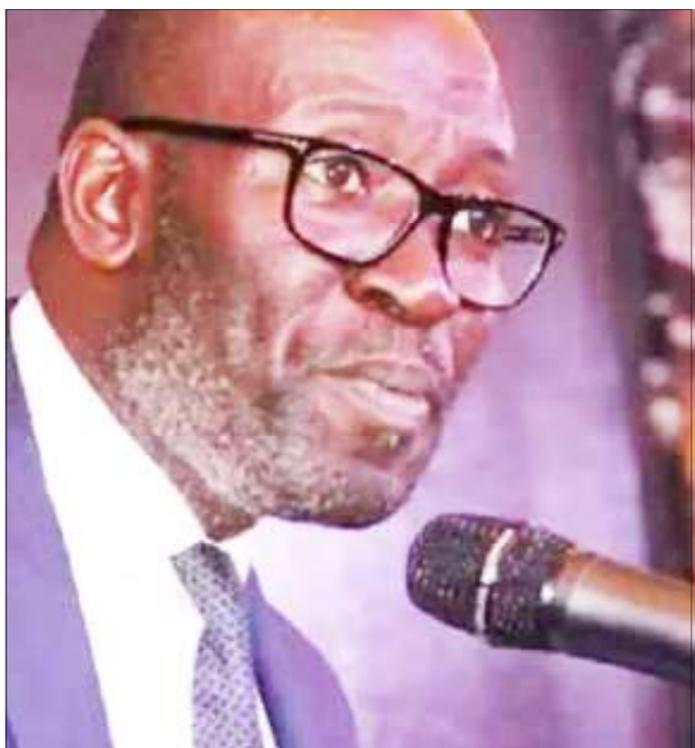
Qui l'eût cru ?

Décidément se jouer de l'avenir et des besoins démocratiques d'un peuple, avec des complicités politiques, sociales et intellectuelles, est devenu une triste marque de fabrique dans ce pays. Nous sommes bien dans le pays de l'absurde et du perpétuel recommencement!

Quand est ce que nos gouvernants respecteront leur peuple, leurs paroles et leurs engagements, et comprendront que les normes sont faites pour être respectées et pas pour habiller leurs caprices de puissants?

Quand est ce que l'élite guinéenne sortira de sa torpeur et de sa complaisante compromission morale et intellectuelle ?

Quand est ce que dans ce pays sortirions nous de la tentation « totalitaire » récurrente, des manoeuvres



stériles et de la politique politicienne de mauvais goût ? Comme si notre pays avait ce luxe coûteux de jouer contre l'évidence et la réalité misérable et aliénante qui étouffent déjà ce peuple...?

Quand comprendrions nous dans ce pays que la vérité des principes est têtue, que nulle volonté aussi puissante soit elle ne saurait l'enssevelir durablement ?

Nous chantons à longueur de temps la paix, pourtant nulle volonté politique réelle n'accompagne, et n'a jamais accompagné ce besoin impératif pour notre pays !

Je parle d'une juste paix et non d'une paix injuste qui ferait taire les peines, les douleurs et les souffrances des citoyens !

Nous convoquons la démocratie à tout bout de champ, alors même que les règles les plus élémentaires de celle ci peinent à se faire respecter sous nos cieux, à cause de la volonté manifeste et habituelle de nos dirigeants à vouloir toujours régner en maîtres absolus sur les desirs démocratiques, les droits et la vie des citoyens, faisant ainsi de nos

lois et de nos engagements internationaux comme bon leur semble.

Dans quel pays saint, on constate autant d'injustices commises, autant d'humiliations causées, autant de misères vécues, autant de légèretés, et le peuple vague tristement et désespérément à ses occupations, s'il n'est pas occupé à jouer aux spectateurs impuissants et nihilistes.

Pauvre Guinée...!

On ne peut pas servir et défendre un peuple qu'on n'aime pas et ne respecte pas plus que soi-même, et dont on ne place pas les intérêts au dessus des siens !

- UNE CRISE MORALE PROFONDE QUI NOUS DETRUIT

De toutes les crises qui hantent notre pays, la crise morale reste la plus forte, la plus profonde et la plus dévastatrice.

Elle touche toutes les strates, toutes les composantes de la vie de ce pays.

Elle est le cancer de notre pays. Elle est le poison inoculé à ce peuple et à ses élites. Aucune institution, aucune structure, aucune

organisation, étatique, politique, social, civil n'y échappe.

Nous sommes un pays en manque de socle morale et en décomposition profonde, qui se contente d'exister sans avancer, de se mouvoir sans grandir. Nous sommes un pays agonisant, tant nos rêves semblent inatteignables.

A force de mensonges et de dénis de réalité, nous avons réussi à faire de la vérité un péché intolérable dans ce pays et de nos mensonges des promesses sans lendemain. A force de lâchetés, nous présentons nos démissions morales et intellectuelles comme l'expression d'un patriotisme et d'un pragmatisme incarnés. Foutaise ! Un pays qui a été transformé en une jungle, où chacun travaille en réalité pour soi, son clan et les intérêts singuliers y afférents.

Peu importe si le peuple n'a pas de quoi manger, ni se soigner. Peu importe si la jeunesse n'a pas de travail digne de nom, encore moins de formations de qualité. Une jeunesse abandonnée à elle même dans une profonde détresse.

Peu importe si nos droits et libertés sont sacrifiés.

Peu importe si nous avons un peuple en miette, manipulable et achetable à souhait, qui baigne dans une marée de haines diffuses et d'oisiveté suicidaire. C'est la volonté de Dieu, nous dit on. Circulez il n'y a rien à dire!

Finalement l'on se demande si le sort ne s'acharne pas sur ce pays non pas seulement parce que nous avons des mauvais dirigeants qui s'aiment plus que leur peuple et leur pays (cela est une banalité !), mais aussi parce que nous sommes, un peuple sans courage, sans ambitions, plein de vices, d'immoralités et de paradoxes. Un peuple

qui adule le mensonge et exécute la vérité. ..., comme ses dirigeants! Des autorités morales et intellectuelles qui ferment les yeux sur les injustices et tournent le dos à la justice. Comme nos dirigeants !

Une élite qui, face aux défis sociétaux s'est transformée en théoriciens de l'absurde et de l'asservissement volontaire. Une société qui diabolise la liberté et enjolive l'aliénation...comme nos gouvernants !

Un système qui déteste l'excellence et le mérite en pactisant avec la médiocrité et la démagogie pathologique. Un peuple qui fuit la réalité, refusant de l'affronter, et se réfugie dans les rêves chimériques....,comme ses dirigeants !

Nous sommes en réalité un peuple qui ne croit plus en rien, des dirigeants qui n'ont jamais crû en rien, ni en la démocratie ni en l'humanisme, ni à notre réelle capacité de relever les défis qui s'imposent à nous.

Pendant ce temps le triste quotidien nous expose aux instincts les plus bas et aux travers les plus immoraux et les plus destructeurs.

Nous sommes un drôle de pays qui est gangrené d'absurdités spectaculaires, de haines tenaces, d'ethnicismes vicieux et malfaisants, de mensonges ravageurs, de cupidités mortifères, de lâchetés arrogantes, de médiocrités théâtrales, d'oisivetés légendaires, de jalousies stupides, de méchancetés perverses, de lâches compromissions, de démagogues pathologiques, de tricheurs et d'imposteurs invétérés, de violences verbales et physiques nauséabondes, d'illusions et de chimères infantiles....et suicidaires.

(A suivre)

(Par Khalifa Gassama Diaby)

Rayanatou Kanté accouche et poursuit son BEPC à Téliémélé

Une détermination exemplaire

Dans un acte de bravoure et de détermination admirable, Rayanatou KANTÉ, une élève de Téliémélé, a accouché d'un garçon le dimanche 11 juin 2023, puis s'est présentée le lendemain, le lundi 12 juin 2023, pour continuer son examen du BEPC.

Cette histoire exceptionnelle a été partagée par M. Aboubacar TOURÉ, superviseur national des examens nationaux et chef du service accueil et informations au cabinet du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, qui a exprimé son admiration pour le courage de cette jeune mariée.

Lors de l'entretien qu'elle a accordé à Mamadou Diallo (notre confrère), Rayanatou Kanté a fait preuve de sérénité et de motivation sans faille. Malgré les défis auxquels elle est confrontée, elle affirme être en bonne santé, tout comme son bébé et son mari. Sa volonté de poursuivre ses études et de devenir médecin transparaît dans chacune de ses paroles. Cette détermination exemplaire force le respect et suscite l'admiration.

Une source d'inspiration pour tous :

L'histoire de Rayanatou KANTÉ est une véritable source d'inspiration pour les jeunes filles et les étudiants du monde entier. Elle démontre qu'avec de la volonté et du soutien, il est possible de surmonter les obstacles et de réaliser ses rêves, même dans des circonstances difficiles. Son histoire devrait être largement diffusée afin d'encourager d'autres jeunes à poursuivre leurs objectifs malgré les difficultés.

Le besoin d'un soutien adéquat :

Il est essentiel de souligner l'importance d'un soutien approprié pour les jeunes mères qui souhaitent poursuivre leurs études. Rayanatou KANTÉ est un

exemple frappant de la résilience dont peuvent faire preuve les femmes lorsqu'elles bénéficient d'un environnement favorable.

Les autorités éducatives et les institutions devraient veiller à mettre en place des politiques et des mesures de soutien adaptées pour aider les jeunes mères à concilier maternité et études.

La nécessité de sensibiliser sur la planification familiale :

L'histoire de Rayanatou Kanté met également en lumière la nécessité d'une sensibilisation accrue à la planification familiale et à l'éducation sexuelle.

Il est essentiel d'outiller les jeunes avec les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé



sexuelle et reproductive.

En fournissant des informations et un accès adéquat aux services de santé, nous pouvons contribuer à réduire le nombre de grossesses non planifiées chez les jeunes et à leur permettre de poursuivre leurs études sans interruption.

L'histoire inspirante de Rayanatou Kanté, qui a accouché tout en poursuivant son BEPC à Téliémélé, illustre la force de la détermination et de la volonté de réus-

sir.

Son choix de continuer ses études malgré les difficultés montre l'importance de soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs aspirations éducatives. Cette histoire devrait servir de rappel aux décideurs politiques et aux acteurs de l'éducation de l'importance de créer un environnement favorable pour les jeunes mères qui souhaitent poursuivre leurs études.

Algassimou Diallo

PROCES 28 SEPT

« La Guinée et ses bailleurs de fonds devraient relancer le procès du massacre au stade de Conakry » (Human rights watch)



Depuis plus de deux semaines, le procès historique en Guinée des auteurs présumés de meurtres, de viols et d'autres abus commis le 28 septembre 2009 dans un stade de la capitale, Conakry, est suspendu en raison d'un boycott de la part des avocats des accusés et

Le boycott du procès a commencé après que les avocats eurent réclamé une aide juridictionnelle, c'est-à-dire une compensation financière, pour leur travail d'assistance juridique, étant donné que leurs clients ont des ressources limitées et compte tenu de l'« étendue

des parties civiles. Lors d'une attaque contre une manifestation pacifique en 2009, les forces de sécurité guinéennes ont ouvert le feu sur les manifestants. Plus de 150 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres ont été violées. Puis les forces de sécurité se sont efforcées de dissimuler ces crimes, enterrant les corps dans des fosses communes.

des tâches, de la complexité du procès et de sa durée ». Le ministre guinéen de la Justice, Alphonse Charles Wright, a souligné que l'un des prévenus qui avait demandé un avocat commis d'office en avait obtenu un. Il a ajouté que « si les [autres] parties ... disent maintenant qu'elles ne peuvent pas payer [les avocats], l'État [...] prendra le relais », mais que le ministère de la Justice « ne bougera pas d'un iota » pour inscrire au budget de quoi payer les avocats actuels.

Un changement des équipes d'avocats survenant maintenant poserait de grosses difficultés. De nouveaux avocats auraient besoin d'une période de familiarisation et de ressources adéquates pour préparer la défense, ce qui entraînerait un retard substantiel du procès, étant donné la complexité et la dimension de

l'affaire.

La controverse au sujet de l'aide juridictionnelle survient alors que des informations font état d'un épuiement général du budget du procès et d'inquiétudes quant à la possibilité que les ressources allouées soient insuffisantes pour mener le procès à son terme.

Un Comité de pilotage pour le procès du massacre du stade, composé d'autorités guinéennes et de partenaires internationaux de la Guinée, dont les Nations Unies, l'Union européenne et les États-Unis, pourrait aider à sortir de l'impasse actuelle et à résoudre les questions budgétaires.

Deux sources d'inspiration pourraient être trouvées dans les arrangements concernant l'aide juridictionnelle pour les procès complexes des accusés de certains crimes particulièrement atro-

ces, qui se tiennent au Sénégal et en République centrafricaine.

L'ouverture impatientement attendue de ce procès en Guinée, 13 ans après le massacre, et les progrès de la procédure ont généré de l'espoir pour les victimes et pour leurs familles. Avant l'actuel hiatus, les juges ont entendu les dépositions de tous les accusés – dont un ancien président et d'anciens ministres – et de dizaines de victimes, lors de séances du tribunal qui ont été suivies attentivement en Guinée.

La Guinée et ses partenaires internationaux devraient trouver un moyen de faire sortir le procès de l'actuelle impasse, afin que justice puisse enfin être rendue, à la fois pour les victimes et pour tous les Guinéens épris de justice.

(Source : HRW)

Wright dans la famille de Mansour Bah, décédé en prison

« Seule la justice peut vous rétablir dans vos droits »

La mort de Mansour Bah, père de 4 enfants en détention « pour des faits présumés d'abattage d'arbres et injures » à la maison d'arrêt de Boké dans des conditions non encore élucidées, a mis le département de la justice, la famille et les proches du défunt dans une grande tristesse.



Ce lundi 12 juin, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, accompagné des cadres de son département et des responsables du Parquet Général près la Cour d'Appel de Conakry, s'est rendu dans la famille mortuaire à Tabondéyah dans la sous-préfecture de Kolaboui, préfecture de Boké, pour présenter les condoléances des autorités de la transition à la famille explorée.

Pleurant la mort de leur fils en détention à la maison carcérale de Boké, la famille qui a reçu la visite du ministre de la Justice et sa suite a saisi l'occasion pour réclamer justice, conformément à la loi. Elle a également sollicité du ministre son implication dans la résolution des conflits domaniaux, à l'origine des violences à relents communautaires dans cette zone minière.

Pour sa part, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, a, pour commencer, présenté ses condoléances les plus attristées à la famille explorée, avant de

formuler la volonté de la justice de restituer le corps du défunt à sa famille pour son inhumation ce mardi 13 juin à 10 heures, en sa présence et celle de sa délégation.

À l'en croire, selon la législation en Guinée, seule la justice est habilitée à rétablir les citoyens dans leurs droits. « Le défunt sera inhumé demain à partir de 10 heures (...) Seule la justice peut vous rétablir dans vos droits. Alors, suivez la justice, s'il plaît à Dieu à l'image du cas d'Amadou Diallo dont les coupables ont été punis à la hauteur de leur forfaiture, dans cette affaire aussi, suivons tous la justice. S'il plaît à Dieu, cette affaire sera jugée conformément à la loi. C'est pourquoi je vais vous demander de vous calmer. Restez derrière la justice qui est le seul organisme habilité à faire la lumière. Inchallah, je viendrai demain participer à son inhumation » a-t-il fait savoir devant les autorités judiciaires, administratives, religieuses et la collectivité fortement mobilisée.

Il faut rappeler que c'est suite aux conclusions du rap-

port d'expertise du médecin légiste, qu'il a été révélé que le décès de Mansour Bah en détention provisoire à la maison d'arrêt de Boké pour des faits présumés d'abattage d'arbres et injures, est consécutif à un traumatisme crânio-cephalique par objet contondant responsable d'une hémorragie cérébrale.

Stupéfait de cette triste nouvelle, le département de la Justice et des Droits de l'homme a engagé des poursuites contre ses codétenus « pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Avant de suspendre le Procureur d'Instance contraire à son serment de magistrat.

Pour apaiser la tension sociale, le ministre de la Justice entend échanger avec l'ensemble des Bokékas ce mardi 13 juin sur le fonctionnement de la justice, une manière pour le département de la Justice d'être plus proche de la population.

Mediaguinee.com

Tribunal de Dixinn

Foniké Menguè et Cie acquittés de toutes les charges

Ce mardi 13 juin 2023, le tribunal correctionnel de Dixinn a rendu son verdict dans le procès de Foniké Menguè, Ibrahima Diallo et Saïkou Yaya Barry, les trois leaders du FNDC. Les accusations portées contre eux ont été rejetées, et ils ont été déclarés non coupables des faits qui leur étaient reprochés.



Les juges de la juridiction ont décidé d'abandonner les poursuites à l'encontre de Foniké Menguè, Ibrahima Diallo et Saïkou Yaya Barry, considérant que les délits qui leur étaient attribués n'étaient pas établis. Ainsi, les trois prévenus sont désormais libres de leurs mouvements, après avoir obtenu gain de cause.

Arrêtés à la fin du mois de juillet 2022, Foniké Menguè, Ibrahima Diallo et Saïkou Yaya Barry étaient accusés de diverses infractions, notamment de participation à un attroupement délictueux, de complicité de destruction d'édifices privés et publics, ainsi que de coups et blessures volontaires. Le ministère public et la partie civile les tenaient pour responsables des dégâts survenus lors de la manifestation du 28 juillet 2022, organisée par le FNDC, ainsi que des violences qui ont éclaté à Conakry le lendemain.

Au cours de ce procès qui s'est tenu au palais de justice de Conakry, seuls les

deux militants de la société civile ont comparu, tandis que Saïkou Yaya Barry avait bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté pour recevoir des soins à l'étranger. Quant à Foniké Menguè et Ibrahima Diallo, ils ont passé près de dix mois en détention préventive à la Maison centrale de Conakry avant d'être libérés le 10 mai 2023, suite à des négociations menées par des leaders religieux.

Dans leurs réquisitions, le ministère public avait demandé une peine de deux ans d'emprisonnement avec sursis, ainsi qu'une amende de deux millions (2 000 000) de francs guinéens pour les trois accusés. De son côté, la partie civile avait réclamé une indemnisation de vingt milliards (20 000 000 000) de francs guinéens, destinés à réparer les dommages causés à l'État guinéen lors des violences des 28 et 29 juillet 2022. Toutefois, c'est finalement la défense qui a obtenu satisfaction, en demandant la libération pure et simple de ses clients.

Algassimou Diallo

Guinée

Trois responsables du Front national pour la défense de la constitution relaxés

En Guinée, trois responsables du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), front créé en 2019 pour s'opposer au projet de troisième mandat de l'ex-président Alpha Condé, ont été relaxés ce 13 juin 2023 par un tribunal de Conakry. Ils étaient poursuivis pour complicité de provocation à un attroupement armé et de complicité de destruction de biens publics et privés. Explications.

En Guinée, les trois responsables du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), Ibrahima Diallo, Foniké Mengué et Saïkou Yaya Barry, qui ont été arrêtés en juillet 2022 et ont passé près de 9 mois en détention préventive avant d'être libérés en mai 2023 ont été relaxés ce 13 juin 2023 par le tribunal correctionnel de Dixinn à Conakry.

C'est ainsi un ouf de soulagement pour les responsables du FNDC poursuivis pour complicité de provocation à un attroupement armé et de complicité de destruction de biens publics et privés.

La justice a finalement estimé que le délit de provocation à un attroupement armé était non constitué et

Billet

J'entends des enseignants déclarer qu'ils n'ont pour mission que d'instruire les enfants, que l'éducation de ceux-ci relève de leurs parents. J'admets pour ma part que si les parents sont tenus de jeter les bases de l'éducation, l'école ne saurait se dérober de sa mission éducatrice sans laquelle elle ne produirait que des robots, des êtres sans âme.

Walaoulou BILIVOGUI

qu'ils ne pouvaient pas être condamnés pour destruction de biens publics et privés. Le juge a donc renvoyé le ministère public et l'agent judiciaire de l'État à mieux se pourvoir.

Lors du jugement la semaine dernière, le procureur avait requis 2 ans de prison assortis de sursis et de 2 millions de francs guinéens, environ 220€ d'amende contre chacun des prévenus.

Le 28 juillet 2022, les responsables du FNDC avaient appelé à une manifestation pacifique qui avait dégénéré en affrontement dans plusieurs quartiers de Conakry.

Rfi

FNDC : A peine acquittés

Foniké Mengué et cie vers un nouveau procès (document)



Acquittés par la justice et accueillis en fanfare par leurs sympathisants ce mercredi 13 juin 2023, les leaders du Front national pour la défense de la constitution, Oumar Sylla dit « Foniké Mengué », Ibrahima Diallo, Billo Bah et l'homme politique Saïkou Yaya Diallo, devront prendre leur mal en patience après l'appel relevé par le procureur suite à la

décision du juge de première instance de Dixinn.

Dans une lettre vue par lindependant.org, le procureur Sidika Camara a « formellement relevé appel ». Voir lettre ci-dessous...

[Appel-du-parquet-de-Dixinn](#)

Ce rebondissement maintient le suspense sur le

cas des activistes qui s'illustreront depuis le régime d'Alpha Condé par des appels à la mobilisation.

Confrontée aux manifestations organisées par le FNDC, aunte militaire au pouvoir a officiellement dissous le mouvement, même si ses leaders continuent de leur tenir tête.

Alpha Amadou Diallo

Mamou

L'ambassade des États-Unis pose des actions salutaires



En mission de travail à Mamou, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Guinée a procédé ce mardi 13 juin à l'ouverture officielle de l'espace américain situé à l'Institut

supérieur de technologie et à la clôture de la formation en entrepreneuriat de 75 jeunes hommes et jeunes femmes.

Anne Dudte, le chargé

d'affaires indique : « Nous sommes dans une dynamique de partenariat durable et solide entre la Guinée et les États-Unis. Aujourd'hui, nous avons ouvert l'espace américain à Mamou. C'est le 5ème en Guinée. Nous y avons installé des ordinateurs, des ressources électroniques, des livres pour que les étudiants puissent y étudier. Cet espace américain va mettre les gens ensemble. Aussi, nous avons rencontré des gens qui ont reçu une subvention

sur les MGF (mutilations génitales féminines) des groupements qui évoluent sur le terrain pour transformer les produits agricoles pour la vente. Car, les entrepreneurs sont les piliers de l'économie guinéenne. Donc, nous avons souhaité accompagner les femmes pour leur fournir de techniques pour combattre les défis dans la vie afin de transformer les valeurs ajoutées ».

L'ambassade des États-Unis en Guinée a financé une formation à Mamou en entrepreneuriat du 31 mai au 12 juin 2023. Un programme d'appui à l'autonomisation de la coopérative des femmes Agrobusiness de Mamou.

guineenews

Politique

Cellou Baldé critique les acteurs politiques guinéens ayant rencontré la CEDEAO à Abuja



Dans le cadre d'une récente visite à Abuja, la capitale nigérienne, un groupe d'acteurs sociopolitiques guinéens, comprenant Oyé Béavogui du parti PDG-RDA, Dr Ibrahima Sory Diallo de l'ADC-BOC, ainsi qu'Alpha Bayo de la Maison des Associations et ONG de Guinée, s'est entretenu avec des représentants de la CEDEAO. Cette démarche a été vivement commentée lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) qui s'est tenue le samedi 10 juin 2023 au siège du parti à Hamdalaye.

Lors de cette réunion, les leaders du parti dirigé par Cellou Dalein Diallo ont abondamment discuté de ce sujet. Parmi eux, Cellou Baldé, responsable des antennes du parti, a pris la parole devant les militants, exprimant ses critiques envers ces acteurs politiques. Il les a qualifiés de « guignols ».

« Nous avons récemment observé ces

opérateurs politiques, ceux-là mêmes qui ont trompé le capitaine Dadis en 2010, qui ont soutenu le troisième mandat jusqu'à son échec et qui se sont autoproclamés députés, tenter de réunir de petits budgets pour aller solliciter le CNRD afin d'obtenir un soutien pour rencontrer la CEDEAO.

C'est pitoyable. Ce sont des personnes qui n'ont jamais participé à une élection, et même ceux qui y ont participé n'ont jamais obtenu plus de 0,1 % des voix. Certains ont même tenté leur chance lors des élections communales et n'ont pas réussi à ob-

tenir un seul conseiller. Ils devraient cesser de nuire à notre pays.

Toutefois, la CEDEAO est mieux informée de la situation en Guinée que ces individus. Ils ne sont rien d'autre qu'une troupe de comédiens et de guignols guinéens.

La CEDEAO a répondu catégoriquement à ces guignols en

affirmant que le dialogue inclusif est essentiel... », a déclaré Cellou Baldé devant les militants, tout en les encourageant à se préparer pour le retour triomphal du président Cellou Dalein Diallo.

« Il rentrera pour animer une réunion, participer aux élections et les remporter. Il deviendra très bientôt le Président de la République de Guinée. Cela ne tardera pas. Le président Cellou ne peut pas rentrer en cachette (...).

Il ne rentrera pas pendant la nuit. Il rentrera en plein jour, à 14 heures, à Conakry », a conclu Cellou Baldé.

M. K

Billet

Une ménagère de Conakry éclate de colère : « je serais membre du gouvernement, j'aurais demandé de raser Bambeto et Cosa qui sont le quartier général des loubards de la capitale, on ne peut pas circuler librement à cause d'eux. » Comprendons que ceux et celles qui pensent ainsi ne savent pas que c'est la mal gouvernance qui crée et entretient ces ghettos de la violence.

Walaoulou BILIVOGUI

Le nouveau procureur de Boké prévient

« Force doit respecter la loi et on doit aussi respecter l'autorité de l'État »

Après l'incident survenu à la maison carcérale de Boké qui a entraîné la mort de Mansour Bah détenu pour abattage d'arbres à Tabondayah, le tribunal de première instance de Boké a un nouveau Procureur de la République, Amadou Oury Diallo, qui remplace Lansana Cissé suspendu par le Garde des Sceaux, ministre de Justice et des Droits de l'Homme.



Il a été installé officiellement ce mardi 13 juin par le ministre de la Justice qui est dans la région pour une mission de vulgarisation des textes de loi et contrôler comment se porte la justice dans cette zone minière.

Le nouveau procureur de la République qui vient de prendre ses fonctions a, devant le ministre de la Justice et les cadres du département qui ont effectué le déplacement, décliné ses objectifs pour que force reste à la loi.

« Il nous reviendra tous ensemble d'abord de planifier une politique pénale en tenant compte du contexte du terroir, des réalités du terroir pour que force reste à la loi. C'est aussi simple que ça. Force doit rester à la loi et que tous les acteurs de la chaîne pénale, des officiers de police judiciaire jusque devant la juridiction de jugement pour que chacun de nous puisse jouer sa partition, c'est de ça il s'agira.

Le parquet que j'aurai à diriger s'inscrira dans cette logique dans cet esprit et dans cette dynamique », a-t-il promis.

Poursuivant son speech, le magistrat a profité de l'occasion pour revenir sur quelques problèmes qui sont devenus monnaie courante dans cette zone minière. « Aujourd'hui des crimes et des délits contre l'environnement sont commis dans une zone minière. Force est de le reconnaître.

Les violences basées sur le genre, ce sera une politique de tolérance zéro, ça au moins c'est clair et ce sera net. Et ce sera aussi la même politique, les mêmes mesures qui seront appliquées en tout ce qui concerne les violences basées sur le genre, les infractions liées à l'environnement, bref le respect de la loi, c'est aussi simple que ça.

Nul n'est au-dessus de la loi. Force doit rester à la loi et on doit aussi respecter l'autorité de l'État. Nous ferons tout pour préserver la quiétude, la paix, consolider, raffermir la quiétude sociale, la paix entre les citoyens. La loi n'a pas d'ethnies, elle n'a pas de religion, ni de région et nul n'est au-dessus de la loi, c'est le mot d'ordre », a-t-il fait savoir.

Mamadou Yaya Barry, depuis Boké

Arrestation et rapatriement de Guinéens du Sénégal

Ce qui est vrai et ce qui est faux selon le président du Conseil des Guinéens vivant au Sénégal

La condamnation du principal opposant sénégalais Ousmane Sonko a entraîné une série de manifestations de ses partisans dans le pays, faisant plus de 20 morts selon l'Ong Amnesty international.

Les forces de l'ordre, chargées de maintenir l'ordre public, ont procédé à des arrestations massive et musclées d'étrangers, dont de nombreux guinéens.

Après avoir constaté que certains des individus arrêtés ne possédaient pas de documents d'identification valides, les autorités sénégalaises ont pris la décision de rapatrier les Guinéens concernés vers leur pays d'origine. Cette mesure, selon Dakar, visait à assurer la sécurité et à prévenir tout problème d'immigration illégale.

Interrogé ce mardi 13 juin 2023, le président du conseil des Guinéens vivant au Sénégal a réagi à ces arrestations et au rapatriement, soulignant que les Guinéens n'avaient pas été arrêtés lors des troubles à l'ordre public, mais plutôt lors de patrouilles de sécurité régulière. Il a appelé tous les ressortissants guinéens à se procurer la carte consulaire afin de faciliter leur identification et d'éviter tout malentendu avec les autorités sénégalaises.

« Aussitôt informés, nous nous sommes rendus sur les lieux pour savoir ce qui s'est passé. J'y étais avec le consulat, on a constaté que nos compatriotes n'avaient pas de papier, ensuite on a demandé au consulat de recenser et de préparer les cartes consulaires surtout pour les femmes puisque parmi elles il y avait des femmes enceintes et d'autres avec des bébés. Ceux qui ont été arrêtés n'étaient pas dans la manifestation. Ils ont été arrêtés après la manifestation. Ce ne sont pas des gens qui manifestent, il faut que ça soit clair. Il y a eu des rafles sur certaines zones et les compatriotes ont été arrêtés parce qu'ils n'avaient pas de papier. »

Amadou Oury Diallo a éga-

lement noté que les autorités sénégalaises avaient réitéré leur volonté de collaborer avec les autorités guinéennes. A l'en croire, les autorités sénégalaises ont informé leurs homologues guinéens que toute personne munie de documents d'identification valides, tels que la carte consulaire, ne rencontrerait aucun problème dans le pays.

« On ne peut pas protéger un citoyen qui n'a pas de document, donc il faut tout d'abord aider les Guinéens à obtenir leurs cartes consulaires pour les accompagner. Il faut une carte consulaire pour que l'ambassade puisse défendre une personne. D'ailleurs, les autorités sénégalaises ont précisé que si vous ne vous mêlez pas des manifestations, et que vous avez vos papiers en règle vous êtes chez vous ici. Le Sénégal est un pays membre de la CEDEAO », déclare M. Diallo.

Le rapatriement des Guinéens sans papiers d'identification a soulevé des préoccupations, tandis que le président du conseil des Guinéens vivant au Sénégal a appelé ses compatriotes à se procurer une carte consulaire pour faciliter leur identification et éviter tout malentendu avec les autorités :

« Il faut que les Guinéens sachent que dans un pays il faut avoir ces papiers, au moins une carte d'identité, si vous avez seulement ça vous êtes le bienvenu au Sénégal. Pour éviter tout problème, il faut avoir sa carte consulaire c'est ce que les autorités nous ont même confirmé. »

Le Conseil des Guinéens a formellement démenti les rumeurs selon lesquelles le Sénégal rapatrierait des Guinéens et empêcherait d'autres de rentrer au pays

à la frontière.

Selon Amadou Oury, ces allégations sont infondées et ne correspondent pas à la réalité de la situation. Les autorités sénégalaises ont réaffirmé que les relations entre les deux pays étaient cordiales et qu'aucune restriction n'était imposée aux Guinéens qui souhaitaient rentrer chez eux.

Hadja Mariama Diallo avec médiaguinée



Des Guinéens rapatriés de Belgique

Pourquoi Conakry garde-t-il le silence ?

Visiblement, le ministre des Affaires étrangères Morissanda Kouyaté et son directeur général des Guinéens établis à l'étranger Saïtiou Barry ne communiquent que quand ça les arrange.



Des Guinéens détenus en Belgique en centre fermé ont été expulsés par vol charter vers Conakry depuis le 23 mai dernier sans que les autorités ne disent mot. En tout cas si l'on en croit une source proche des immigrés guinéens en Belgique. Le vol charter aurait

comme atterri en terrain conquis à Conakry. Sans bruit.

Selon une source proche de l'immigration en Belgique, 12 Guinéens sur les 16 annoncés ont été renvoyés au pays.

Actuellement, ils sont 165 autres Guinéens (sans titre

de séjour) en situation difficile dans les centres fermés à Bruxelles, Liège ou Bruges qui attendent d'être situés sur leur sort.

« La situation des Guinéens détenus ici dans les centres en Belgique est difficile. Les autorités guinéennes font comme si elles ne sont pas au courant de ce qui se passe. Elles se précipitent sur nos compatriotes dans d'autres pays et refusent de faire face aux cas critiques ici en Europe. Nous ne comprenons pas souvent cette manière d'agir de nos autorités », confie notre interlocuteur qui souhaite que Conakry se bouge enfin.

Pour plus de précision, nous avons tenté en vain de joindre Saïtiou Barry. Le directeur général a préféré snober les appels.

Ousmane Camara avec médiaguinée

Santé... Santé... Santé...

Drépanocytose

Qu'est-ce que la drépanocytose ?

La drépanocytose est une maladie génétique du sang qui se caractérise par la présence d'hémoglobine anormale, provoquant la déformation des globules rouges. Cela peut entraîner des douleurs, une anémie chronique et des complications graves.

La drépanocytose, aussi appelée «anémie falciforme», est une maladie génétique héréditaire qui touche l'hémoglobine, la protéine contenue dans les globules rouges qui sert à transporter l'oxygène dans le corps.

C'est la maladie génétique la plus répandue dans le monde, avec environ 5 millions de personnes touchées et 300 000 naissances concernées par an.

En France, c'est également la maladie génétique la plus fréquente : elle concerne actuellement environ 11.000 personnes. On estime que 400 enfants drépanocytaires naissent par an en France, dont plus de la moitié en Ile-de-France, principalement issus de la communauté africaine ou antillaise.

En Afrique noire, la prévalence peut atteindre 1 naissance sur 30, et aux Antilles environ 1 sur 280.

C'est une maladie chronique pour laquelle il n'existe pas à l'heure actuelle de traitement permettant la guérison.

Cependant, il existe en France un dépistage à la naissance systématique depuis 2000, qui permet une prise en charge précoce et donc un meilleur pronostic et une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes.

Quelle espérance de vie ?

L'évolution de la maladie est très variable. Le risque vital est généralement dû aux complications aiguës et imprévisibles de la maladie. Les progrès dans la prise en charge de la maladie ainsi qu'un diagnostic plus précoce ont permis d'augmenter significativement l'espérance de vie moyenne des personnes atteintes de drépanocytose : elle est



aujourd'hui de plus de 40 ans alors qu'elle était inférieure à 20 ans avant les années 1980.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le quotidien et l'espérance de vie des personnes atteintes de la maladie.

Quels sont les différents types de drépanocytose ?

La drépanocytose est due à la mutation d'un gène (situé sur le chromosome 11) impliqué dans la fabrication de l'hémoglobine, la protéine des globules rouges chargée de transporter l'oxygène dans le corps.

C'est une maladie génétique héréditaire à transmission dite autosomique récessive. Le terme «autosomique» signifie que les deux gènes en cause dans la maladie ne sont pas situés sur les chromosomes sexuels (X et Y) mais sur l'une des 22 autres paires de chromosomes que nous possédons. La maladie peut donc apparaître aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Nous portons tous deux copies de chaque gène (dont celui impliqué dans la drépanocytose) : une copie

est héritée de la mère et une copie est héritée du père. Le terme «récessif» signifie que les deux copies du gène doivent être altérées (mutées) pour que la maladie apparaisse. Ainsi les parents d'un enfant atteint de drépanocytose peuvent ne pas être malades eux-mêmes, mais ils sont tous les deux «porteurs» d'au moins un exemplaire du gène défectueux.

Il existe plusieurs types de drépanocytose selon le type de mutation présent sur le gène au niveau du chromosome 11. La mutation «S» est la plus fréquente et celle qui entraîne les symptômes les plus graves.

La drépanocytose homozygote

Lorsque l'enfant est porteur des deux copies du gène muté, c'est-à-dire que la copie du gène transmise par la mère et celle transmise par le père sont altérées par la même mutation, la maladie est dite homozygote.

L'enfant est donc malade.

Si les deux mutations sont identiques, par exemple dans le cas de la mutation «S», l'enfant présente une drépanocytose homozygote

S/S.

Dans les autres formes de la maladie, les personnes sont porteur d'une copie du gène avec la mutation «S» mais la seconde copie porte une mutation différente.

La drépanocytose hétérozygote

Lorsque l'enfant ne présente qu'un seul chromosome (une seule copie) porteur de la mutation, qu'il soit transmis par le père ou par la mère, la maladie est dite hétérozygote. Il présente alors une copie du gène muté «S», et une copie du gène sain «A».

L'enfant est alors un «porteur sain» (S/A) : c'est-à-dire qu'il n'est pas malade mais seulement porteur de la mutation, qu'il peut donc transmettre à son tour.

Quels sont les principaux symptômes de drépanocytose ?

Les symptômes de la drépanocytose sont nombreux, ils sont très variables d'une personne à l'autre et dépendent aussi de l'âge.

La sévérité de la maladie est également variable en fonction des personnes et au cours du temps pour une même personne.

Les complications graves

peuvent cependant survenir tout au long de la vie.

Les trois principales manifestations de la maladie sont :

L'anémie

C'est un manque de globules rouges qui se traduit par : une pâleur ; de la fatigue et une sensation générale de faiblesse ; un ictère (coloration jaune du blanc des yeux et de la peau et urines foncées) ; un essoufflement ; une tachycardie (accélération des battements du cœur).

C'est souvent le premier signe de la maladie.

L'anémie est chronique dans la drépanocytose (c'est-à-dire permanente), et souvent bien tolérée par les patients drépanocytaires qui s'y adaptent généralement bien. Parfois, les seuls signes visibles sont la fatigabilité et l'ictère, qui n'ont pas de conséquences graves.

Elle varie au cours du temps et peut s'aggraver brutalement, en dehors des complications.

Les crises douloureuses ou crises vaso-occlusives

Elles sont dues à une mauvaise oxygénation de certains organes du fait de l'obstruction des petits vaisseaux sanguins par les globules rouges déformés.

C'est la manifestation la plus fréquente de la maladie.

Elles sont plus fréquentes et plus graves chez les enfants.

Elles sont favorisées notamment par la déshydratation, le froid, la chaleur, l'altitude, le stress, les efforts excessifs, les infections, la fièvre.

(A suivre)

Guinée 50 ans après les exécutions

Sommaires, des pas vers la reconnaissance des victimes

Triste souvenir que celui que les Guinéens ont commémoré ce lundi matin 18 octobre dans l'enceinte de l'ex-camp Boiro de Conakry. Là ont péri des milliers de personnes civiles et militaires sous le régime de Sékou Touré. Des centaines de personnes se sont mobilisées pour ne pas oublier les exécutions intervenues dans ce camp militaire le 18 octobre 1971.

En Guinée, il y a cinquante ans, dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971, sous le régime de Sékou Touré, 71 personnes détenues furent exécutées sans procès. Des exécutions sommaires nocturnes dans un contexte de répression. L'année 71 fut celle d'une véritable chasse aux sorcières menée contre ceux que Sékou Touré percevait comme des « ennemis de l'intérieur », la « cinquième colonne ». Des ministres et des hauts cadres furent tués cette nuit-là, tant à Conakry qu'un peu partout à l'intérieur du pays, notamment à Kindia et à Kankan, deux villes garnisons à l'ouest et à l'est du pays. Leurs corps n'ont jamais été identifiés.

Majoritairement vêtus de t-shirts rouges, synonymes de sang versé, les victimes et enfants des victimes ont commémoré les 50 ans de ces exécutions sommaires. De l'émotion, de la tristesse et des larmes... Les anciens pensionnaires du camp Boiro et les héritiers des victimes des années de plomb se sont retrouvés hier dans l'enceinte de ce tristement célèbre centre de détention. Dame Diariou Néné Kassé a fait partie des personnes arrêtées. « J'ai été arrêtée en 1971. Malheureusement, pendant mon arrestation, j'étais enceinte, j'ai accouché en détention le 3 février 1972. Je suis restée pendant six ans et demi en prison. Jusqu'à aujourd'hui on cherche à être réhabilité, mais, malheureusement ça n'arrive toujours pas. »

Revendications

Dans une déclaration sur les lieux où ont été perpétrés les crimes, le président de l'association des victimes du camp Boiro, Abdoulaye Conté, a remercié les nouvelles autorités guinéennes. Selon lui, elles ont facilité cette cérémonie qui leur avait été interdite ces deux dernières années. Le Premier ministre guinéen Mohamed Béavogui représentait le

chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya. Le ministre secrétaire général de la présidence ainsi que le directeur de cabinet du président étaient également présents.

« Nous venons partager avec vous tous ce difficile moment qui est un moment à valoriser. Le plus important, c'est qu'on veut une Guinée nouvelle et cette Guinée nouvelle sera basée sur une seule chose, la réconciliation. La Guinée se fera avec tous les Guinéens ou elle ne se fera pas », a déclaré Mohamed Béavogui.

Pour Fodé Marega, porte-parole de l'association des victimes du camp Boiro, ces présences des autorités sont un geste fort.

C'est une journée formidable, une journée qui marque un départ parce que c'est la première fois que nous avons la visite des officiels de ce pays depuis la création [de l'association] en 1985. Là, c'est le Premier ministre qui s'est déplacé, représentant le chef de l'État. Il a répété qu'il fallait assumer notre passé [...] Ca représente vraiment une avancée notable dans le règlement de notre combat. Donc c'est le soulagement aujourd'hui, il était extrêmement important qu'ils viennent marquer le changement politique dans ce pays

Fodé Marega

Abdoulaye Conté a formulé une série de revendications remises au Premier ministre : « La réhabilitation des différents camps de tortures, la sécurisation des charniers à travers le pays où son ensevelis nos parents, ainsi que la construction de sépultures dignes permettant aux familles de s'y recueillir, la restitution des biens saisis par le régime de Sékou Touré. »

Selon Kabinet Fofana, analyste politique, CNRD veut donner une impulsion à la

reconnaissance des victimes.

Y aller, c'est d'abord cette première reconnaissance [de l'État]. Deuxièmement, c'est reconforter tous ceux qui pleurent depuis ces années. Et puis c'est une manière aussi politique d'un début de volonté de faire la lumière sur ce point historique assez douloureux de notre histoire [...] Je ne pourrai pas dire qu'il y a une volonté d'épargner Sékou Touré, mais plutôt une prudence de ne pas réveiller le



dossier parce que cela pourrait effriter aussi bien le tissu social mais aussi les élans politiques de tous ceux qui sont venus après Sékou [...] Alpha Condé a dit qu'il reprenait la Guinée là où Sékou Touré l'avait laissée ce qui faisait entendre qu'Alpha avait donc mis trait sur

ces exactions-là et que cela n'en constituerait pas une priorité pour lui et cela a été le cas pendant tout son mandat, il n'y a pas eu de procès, encore moins de discours de reconnaissance, de serait-ce que d'endossement du point de vue de la continuité de l'État.

Rfi

Football/Conor

La situation se crispe suite à la lecture d'un article qui avait l'objet d'accord...



Décidément c'est une crise sans fin. Malgré les accords annoncés ce lundi et un début de restitution encourageant à l'hôtel Kaloum, en présence du Premier ministre, Dr Bernard Goumou face aux membres statutaires, un retournement de situation a surpris tout le monde dans la salle.

Bernard Goumou, Antonio Souaré, ancien président de la Féguifoot; Bouba Sampil, président de ASK; Mathurin Bangoura, ancien

président de la Ligue du football professionnel; Mariame Sy, présidente du CONOR se sont d'abord retrouvés à huis clos avant le début de la restitution devant l'ensemble des membres statutaires. A leur entrée dans la salle. Le ministre des sports Lansana Béa Diallo a remercié les acteurs et leurs représentants pour l'accord enfin trouvé. A sa suite Antonio Souaré prend la parole et félicite à son tour les acteurs et le Premier ministre pour son implication

personnelle.

Au moment où la Présidente du CONOR introduisait Me Sylla, membre du CONOR pour lire les accords sur les articles 12 et 29, tout a été chamboulé. Sur l'article 12, les cris ont surgi de la salle quand Me Sylla a expliqué que la mise en place des clubs régionaux se fera

dès après l'adoption des textes, dans un délai n'excédant pas six mois. Les membres statutaires s'y sont opposés en disant qu'il y a eu modification. Selon eux la mise en place de ces clubs devrait se faire en aval.

Le Premier ministre qui a tenté à plusieurs reprises d'ordonner le débat, a finalement décidé d'observer avec les ténors une pause de 5 minutes, qui dure depuis plus d'une demie heure.

(Source Guinée7)

FOOTBALL

(Suite et fin)

L'Arabie saoudite veut révolutionner la planète football à coup de milliards !

Le gouvernement saoudien vient, à ce titre, d'annoncer officiellement que la privatisation des clubs sportifs, jusqu'alors soutenus par le contribuable, est désormais possible. Cela signifie qu'une entreprise comme ARAMCO, géant mondial de l'énergie à la plus forte capitalisation boursière au monde devant Apple ou même LVMH (2500 milliards de dollars) et avec un bénéfice record de plus de 160 milliards de dollars en 2022 (quasi l'équivalent du PIB du Qatar) pourra détenir un club local. Des stars et des paillettes comme premières bases d'un projet visant surtout à améliorer le niveau et la visibilité du championnat local. Symbole d'un projet d'ores et déjà parfaitement engagé, Garry Cooke, ancien CEO de Manchester City, a d'ailleurs été recruté pour attirer ces différents profils.

Des stars par milliards!

À la manière de ce que réalise Antero Henrique au Qatar, l'ancien dirigeant des Skyblues s'active donc en coulisses pour offrir à l'Arabie saoudite des grands noms du ballon rond. Et l'après-CR7 s'annonce scintillant. «On est sur des offres qui changent une vie, voire des vies. Ça se passe aussi dans un contexte sportif intéressant. Aller en Arabie saoudite c'est aussi la possibilité d'amorcer un challenge sportif, de disputer la Ligue des Champions asiatique, de participer à la Coupe du monde des clubs et donc pour un Ballon d'or, la possibilité de gagner une Ligue des Champions européenne et une sur un autre continent. Ce qui n'a jamais été fait. Le tout dans les pas de Hristo Stoitchkov (ancien Ballon d'or passé par Al Nassr, nldr)». Vainqueur de la Ligue des champions asiatique, Al Hilal, un temps porté par Bafétimbi Gomis, souhaiterait ainsi offrir un contrat stratosphérique à Lionel Messi, septuple Ballon d'or et actuel ambassadeur du tourisme saoudien. Si l'ancien attaquant du Paris Saint-Germain semble, à l'heure actuelle, plus tenté par un retour à Barcelone,



le club du Golfe dispose, à coup sûr, d'arguments financiers bien plus conséquents que ceux proposés par les Culers. De son côté, Al Ahli rêve de Luka Modric, comme dévoilé plus tôt, même si la tendance dans le cas du Croate est à une prolongation du côté du Real Madrid jusqu'en 2024. Et ce n'est pas tout...

En fin de contrat avec le Paris Saint-Germain, Sergio Ramos a finalement quitté la capitale française et se retrouve, lui aussi, dans le viseur d'Al Hilal. Dans cette optique, le club saoudien souhaiterait offrir un contrat de deux saisons minimum, le tout pour 30 millions d'euros nets par saison et plusieurs avantages fiscaux... Même son de cloche pour Hugo Lloris, également suivi, ou encore Sadio Mané et Eden Hazard, comme nous vous le révélions dernièrement. Pour mettre en forme ce véritable eldorado, l'Arabie saoudite reste également attentive à la situation de N'Golo Kanté, en fin de contrat du côté de Chelsea mais qui devrait, selon nos informations, prolonger avec les Blues. Si le plateau de stars présenté à fière allure, un autre cadreur de la planète football est, lui aussi, associé à la Saudi Pro League. Et non des moindres. Élu Ballon d'or la saison dernière, Karim Benzema a officiellement quitté le Real Madrid et pourrait s'engager avec le club saoudien d'Al Ittihad, très investi sur le dossier.

CR7, une expérimentation fructueuse !

Comme nous vous le révélions, le président du club de Djeddah, Anmar Al-Haili, ainsi que son adjoint, Ahmed Kaaki, ont d'ailleurs prévu une rencontre avec le Lyonnais et les discussions devraient s'articuler autour du futur contrat XXL de KB9, où un salaire de 400 millions d'euros sur 2 ans l'attend. Si cette opération confirme les folles ambitions de l'Arabie saoudite sur le marché des transferts estival, cette arrivée marquerait un véritable tournant dans la révolution saoudienne.

En effet, à la différence des projets passés de la Chine, de l'Inde ou encore des USA, un tel renfort – encore capable de

performer à l'échelle européenne – apporterait une crédibilité renforcée. Une aubaine, également, pour l'ex international français. «Ce sont des salaires proposés qui permettent au joueur de changer de statut. Avec les émoluments évoqués, tu n'es pas seulement un homme riche, tu peux devenir un acteur du sport, un décideur et un payeur. Ça ouvre la possibilité d'entrer dans un cercle plus restreint, celui des propriétaires, des actionnaires et des financeurs. Benzema avec 14 saisons de salaire au Real il n'aurait pas pu envisager ça. S'il accepte d'aller en Arabie saoudite, qui lui propose 200 millions d'euros par saison, demain il peut racheter l'OL. C'est un autre monde».

Relancé sur l'attractivité développée actuellement par l'Arabie saoudite, Jean-Baptiste Guégan assure, par ailleurs, que le cas CR7 a offert quelques certitudes pour les différentes parties. «Ils ont testé le format avec CR7, ils ont vu que le retour des médias était positif, ça a parlé des salaires démentiels mais il n'y a jamais eu autant de followers sur le compte d'Al Nassr et ça donne une magnifique vi-

trine.

La politique d'état qui est menée porte ses fruits, on est sur une visibilité unique de l'Arabie saoudite. Il y a aussi une opportunité de développer une véritable économie du divertissement avec des retombées positives. L'Arabie saoudite est en train de confirmer et d'accélérer l'entrée dans cette nouvelle modernité du football, à savoir des fonds colossaux, des financements d'État et de la multipropriété. Et ce développement dans le football des Saoudiens annonce également d'autres changements dans le sport plus globalement ». Un formidable produit d'appel – parmi tant d'autres – pour renforcer un championnat en train de se professionnaliser et ainsi s'approcher d'ambitions plus globales.

Reste, pour autant, une interrogation centrale. Suffit-il d'associer, à coup de millions, de nombreux joueurs inexpérimentés à quelques leaders chevronnés pour booster la compétitivité d'une équipe et faire croître durablement le niveau du football local ? Réponse dans les prochains mois...

(Source : Footmercato)

Football

Le Brésil en noir contre la Guinée

Vincius et le Brésil affronte le Sily national samedi à Barcelone. Un mois après les incidents racistes dont a été victime l'attaquant du Real Madrid.

Le Brésilien Vincius est arrivé lundi à Barcelone où la Seleçao doit disputer samedi prochain un match amical contre la Guinée.

La star du Real Madrid retrouve son équipe nationale un mois après les incidents racistes dont il a été victime, pendant et après un match de Liga contre le FC Valence.

Le gardien de l'équipe d'Espagne Unai Simon s'est lui exprimé sur cet événement avant le match de son équipe jeudi contre l'Italie :

«Le racisme doit être éra-

diqué le plus rapidement possible. Je ne veux pas être trop insistant parce que je vois que tout le monde fait sa part pour améliorer la situation mais Vini est un joueur exceptionnel, un joueur de classe mondiale. Il l'a prouvé. C'est juste une très bonne personne, sur et en dehors du terrain.»

Pour le match contre la Guinée, l'équipe nationale marquera le coup en se présentant tout de noir vêtue. Une tenue exceptionnelle qui rappelle celle portée le temps d'un match par



l'équipe emmenée alors par Ronaldinho. C'était en 2004/2005, il y a déjà presque 20 ans.